

dans les éditoriaux des journaux ou autrement. Elles s'exercent sur nous tous et il est inutile, je pense, de dire «On n'a exercé aucune pression sur moi». Nous y sommes exposés, nous le savons et de c'est de la naïveté de faire une telle affirmation. C'est sous cet aspect que je m'élève contre l'assertion de mon honorable collègue. Je n'impute aucune mauvaise action, mais ce ne serait pas franc de ne pas tenir compte des pressions.

L'honorable M. Fournier (de Lanaudière): Vous étiez plus précis quand vous avez dit que des pressions s'exerçaient sur ceux qui en avaient besoin.

L'honorable M. Flynn: C'est vrai lorsqu'il s'agit de collègues. Vous ne conversez pas avec ceux qui sont du même avis que vous. Je consulte mes collègues parfois et je leur suggère une ligne de conduite. Je ne consulte pas ceux qui sont de mon avis, mais ceux qui sont portés à être d'avis contraire. Qu'y a-t-il de mal à cela?

L'honorable M. Fournier (de Lanaudière): Moi, je parle à tout le monde sans exception. Je parlerais même à l'honorable sénateur n'importe quand.

L'honorable M. Flynn: Je ne pense pas que vous soyez un bon exemple de ce qui se passe ici.

L'honorable M. Molgat: Si le sénateur Flynn parle de tous les revirements de l'opinion publique, il faut admettre que nous sommes tous sensibles à cette pression. S'il laisse plutôt entendre que quelqu'un du côté du gouvernement m'a ordonné de faire quelque chose, il se trompe totalement. Personne ne l'a tenté et je suis certain que personne ne le fera. Ce serait le meilleur moyen de s'assurer que je m'oppose au bill.

Je voudrais discuter d'un aspect précis du bill. Le sénateur Forsey et le sénateur Manning en ont parlé ce matin. Il s'agit de l'impôt sur les industries de ressources naturelles. Je reconnais une certaine valeur aux arguments invoqués à ce sujet, soit que le secteur de la fabrication a un plus haut coefficient de main-d'œuvre. Il faut reconnaître cependant la variation du taux de développement dans les diverses régions canadiennes. Ceux qui habitent le Canada central, où l'industrie manufacturière secondaire est considérable, peuvent très bien se rallier à l'idée que nous devons modifier les règles fiscales parce que leur région en bénéficierait davantage. A mon avis, le changement défavoriserait certaines parties du pays. Les Maritimes se trouveraient désavantagées, je pense. Je sais que ma province serait lésée car nous n'avons atteint ni le degré d'expansion économique de l'Ontario ni celui du Québec. Nous en sommes encore au stade où elles se trouvaient il y a quelques années, alors qu'elles mettaient surtout en valeur leurs ressources naturelles. L'industrie secondaire fait normalement suite à ce développement. Le Manitoba compte une population d'environ un million d'âmes, population trop petite dans bien des cas pour attirer d'importantes usines de fabrication. Son marché est trop limité et elle se trouve trop éloignée des grands marchés de l'Est canadien pour soutenir la concurrence industrielle. Par conséquent, si nous voulons prendre de l'expansion, il nous faut tout d'abord compter sur toutes nos industries de ressources.

De fait, qu'est-il arrivé ces dernières années? Comment les provinces d'Ontario et de Québec ont-elles progressé? Bien souvent les règlements fiscaux ont encouragé, par exemple, l'industrie minière du Nord québécois et du Nord ontarien. Ces régions étaient plus accessibles que la nôtre, plus rapprochées des grands centres et plus faciles à atteindre. Pour ces raisons, les industries minières de

[L'honorable M. Flynn.]

même que les papeteries y ont pris une grande expansion. Chez nous le progrès n'a pas été si rapide. Jusqu'à ces toutes dernières années, il n'existait réellement au Manitoba qu'une mine, celle de Flin Flon. Ce n'est que depuis 8 ou 10 ans qu'il y a des mises en valeur d'importance comme celles de Thompson, de Lynn Lake, etc. La situation s'améliore, mais, selon nous, si l'on modifie maintenant les lois fiscales et si la situation est plus attrayante ailleurs, ces sociétés minières vont abandonner leur activité dans notre région. Les ressources existent, mais elles ne seront pas mises en valeur. Nous voulons certes tirer le plus de recettes fiscales de nos ressources naturelles, mais, tant que celles-ci ne seront pas mises en valeur, elles ne produiront certainement pas de recettes fiscales et ne créeront pas d'emplois.

• (1630)

Lorsqu'il s'agit des ressources naturelles du point de vue des impôts, nous demandons à ceux du centre du pays de reconnaître qu'il faut encourager l'industrie manufacturière. Je suis de cet avis. Nous aimerions voir des usines dans notre région, mais il nous faut commencer par ce qui nous est possible. Nous devons d'abord chercher à accroître notre population suffisamment pour attirer l'industrie manufacturière.

Pour revenir au bill en général, comme la plupart des sénateurs et la plupart des Canadiens, j'ai à son égard des sentiments partagés. Certaines dispositions du bill me plaisent, d'autres pas. Mais, je suppose qu'on peut en dire autant de n'importe quel bill et sûrement de tout bill fiscal. Je ne connais pas beaucoup de gens qui aiment à prélever des impôts, et sûrement personne parmi nous n'aime à en payer.

Je suis disposé à appuyer la deuxième lecture du bill et son renvoi au comité. Lorsque le bill en sera au stade du comité, j'espère en apprendre un peu sur un certain nombre de points, comme par exemple, s'il est si important d'adopter le bill avant le 1^{er} janvier comme on l'a prétendu. Qu'arriverait-il si le bill n'était pas adopté avant cette date?

L'honorable M. Benidickson: De qui attendriez-vous des éclaircissements là-dessus?

L'honorable M. Molgat: Je voudrais que des représentants du ministère des Finances témoignent devant le comité, et sans doute le ministre voudrait-il aussi être présent pour s'occuper de cette question.

L'honorable M. Choquette: Vous pourriez obtenir cette réponse tout de suite du leader du gouvernement.

L'honorable M. Molgat: J'aimerais entendre des fonctionnaires du ministère des Finances nous dire quel serait la conséquence de tout retard dans l'adoption du bill. Quelle conséquence cela aurait-il sur l'ensemble de l'expansion du Canada et sur l'emploi dans notre pays?

Si, au comité, nous trouvons qu'il serait imprudent de retarder l'adoption du bill, je serais prêt à appuyer la troisième lecture à la condition que nous recevions au comité l'assurance que les amendements proposés par notre comité des banques et du commerce, et tout autre que nous pourrions vouloir proposer plus tard, seraient considérés. Certains, ne seront peut-être pas adoptés, mais au moins un bon nombre le seront. En outre, lorsque ces amendements seront présentés dans un bill modificateur, si le Sénat veut alors proposer d'autres amendements, serait-il en mesure de le faire? Je présume que tout bill modificateur dont serait saisi le Sénat remettrait en cause le projet de loi sur la réforme fiscale et que nous